

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Coup d'envoi pour le Campus Santé

Le Campus Santé est inscrit au programme de législature 2012-2017. Deux crédits d'études de 4,45 mios et de 9,7 mios ont été adoptés par le Conseil d'État et transmis au Grand Conseil afin de doter le Canton, à l'horizon 2020, d'un nouvel outil indispensable pour la formation dans le domaine de la santé. Deux nouveaux bâtiments seront construits sur la parcelle des « Côtes de la Bourdonnette » à Dorigny: le premier abritera le Centre coordonné de compétences cliniques (C4); le second permettra de rassembler toutes les filières de la Haute école de santé Vaud HESAV.

La pénurie de personnel qualifié dans le domaine de la santé exige des hautes écoles qu'elles augmentent leur capacité d'accueil, tout en proposant des conditions d'études et de recherche appropriées. Un obstacle à cette augmentation: le nombre limité des places de stages. Le projet de Centre coordonné de compétences cliniques (C4) apporte une première réponse en permettant le développement des pratiques simulées dans les formations initiale et continue du domaine de la santé. La simulation est un développement majeur ainsi qu'un atout tant pour les professionnels que pour les patients: les étudiants peuvent entraîner les gestes cliniques et être évalués avant d'intervenir sur des patients « réels ». La simulation permet également de renforcer les relations interprofessionnelles. Rassembler les enseignements simulés – déjà pratiqués par les différents partenaires – et leur fournir un cadre approprié permet de mutualiser les infrastructures techniques et de conjuguer le savoir-faire des formateurs. Les institutions partenaires du C4 sont la Haute école de santé Vaud (HESAV), la Haute école de la santé La Source (HEdS-La Source), la Faculté de biologie et de médecine de l'UNIL et le Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV).

Le second bâtiment prévu permettra à HESAV d'augmenter sa capacité d'accueil tout en rassemblant ses activités de formation sur un seul site. Son fonctionnement sera optimisé et les locaux libérés en ville de Lausanne seront réutilisés, notamment par le CHUV. HESAV propose aujourd'hui quatre filières de formation: soins infirmiers, sage-femme, physiothérapie et technicien en radiologie médicale. Le nouveau bâtiment permettra d'intégrer également la filière d'ergothérapie, actuellement hébergée par la Haute école de travail social et de la santé (EESP), qui doit aussi faire face à une hausse du nombre de ses étudiants.

La parcelle choisie pour construire ces bâtiments, située sur la commune de Chavannes-près-Renens, est un site stratégique de la politique des pôles de développement. Le Conseil d'Etat a accordé un crédit d'étude de 850'000 francs destiné à l'élaboration du plan partiel d'affectation nécessaire au développement du site. Le C4 et le bâtiment HESAV occuperont un quart de la surface disponible; pour le reste, l'objectif est d'implanter un quartier durable, exemplaire par ses options énergétiques et écologiques, qui comptera jusqu'à 2000 habitants et emplois. Le Conseil d'Etat, en tant que principal propriétaire du terrain et maître d'ouvrage, a également autorisé l'engagement de 1,05 million de francs, destiné à financer les études en vue d'un concours pour les logements étudiants et les logements sur le site des « Côtes de la Bourdonnette ». Un véritable partenariat sera mis en place entre l'Etat de Vaud et des investisseurs institutionnels qui assureront les coûts de construction des logements, estimés à environ 300 millions de francs.

Le Conseil d'Etat a adopté et transmis au Grand Conseil ces diverses demandes de crédit permettant de réaliser l'ensemble de ce dispositif, y compris les concours d'architecture qui y sont liés. Le Canton pourrait ainsi disposer, à l'horizon 2020, des bâtiments nécessaires au renforcement constant de la qualité de ses formations dans le domaine de la santé, tout en améliorant le tissu urbain de la région.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 13 mars 2014

DFJC, Anne-Catherine Lyon, conseillère d'Etat, 021 316 30 01; DFIRE, Pascal Broulis, conseiller d'Etat en charge des constructions, 021 316 20 01; DFJC, Chantal Ostorero, directrice générale de l'enseignement supérieur (DGES), 021 316 94 71 DFJC, Ariane Baechler, directrice générale adjointe, DGES, 021 316 94 79; DFIRE, Emmanuel Ventura, Architecte cantonal, Service immeubles, patrimoine et logistique, 021 316 73 10

[Campus sante_dossier_presse](#)

[EMPD credit etude Cotes de la Bourdonnette](#)